

Denis PHILIPPE, un acteur économique reconnu & une personnalité inspirante pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

« Remettre du sens dans l'économie » tel est l'objectif du Délégué à l'ESS de la Fédération Nationale de la Mutualité Française qui vient de prendre le poste de Trésorier d'ESS France (la Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire). Militant Mutualiste et Administrateur du Groupe AÉSIO où il est en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, Denis PHILIPPE est également le Vice-président délégué à l'ESS de la Mutualité Française Sud. Depuis 2015, il est le Président de la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Denis PHILIPPE a fait changer le regard sur l'économie sociale et solidaire et son ambition est toujours plus grande. Pour la Chambre régionale, elle a été rebaptisée en y introduisant l'Entreprise avec des actes fondateurs comme : la création d'un nouveau modèle économique, la mise en place d'une politique d'adhésion, l'ancrage de la Chambre dans le paysage des acteurs économiques régionaux via l'ouverture de 3 délégations départementales, le 1er closing du fonds professionnel spécialisé « InvESS't Provence-Alpes-Côte d'Azur », à 10 millions d'euros. Plus récemment, face à la crise sanitaire et économique sans précédent, Denis PHILIPPE et sa gouvernance intègrent la « task force » économique régionale, sous l'autorité du Préfet de Région et du Président de Région. « *Nous pouvons nous satisfaire de la redistribution par notre Chambre régionale, des 125 000 masques donnés par la Région aux entreprises de l'ESS, et de l'inclusion de l'ESS dans l'ensemble des dispositifs de la Région Sud comme le Fonds Covid-Resistance ou encore le Fonds ESS'OR* » déclare Denis PHILIPPE.



À propos de la CRESS Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) est un acteur institutionnel qui est le référent légal et le porte-voix des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de la région Sud. **La CRESS est un mouvement d'entreprises qui réunit les associations, les coopératives, les fondations, les fonds de dotations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Ses missions sont inscrites depuis le 31 juillet 2014 dans la loi relative à l'économie sociale et solidaire. Agissant en véritable agrégateur de services pour ses entreprises adhérentes, la Chambre Régionale propose des appuis favorisant le développement et la consolidation de leur activité économique.

[Télécharger le rapport d'activité 2019](#)

Contact presse

Pour toute demande d'interview, contacter Sophie REYNAUD - Chargée de communication
sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61